

Proposition de traitement du sujet :

Pourquoi l'injustice mobilise-t-elle plus les hommes que la justice ?

La justice consiste à attribuer à chacun ce qui lui revient. L'injustice réside dans le fait de contrevenir à ce principe. La question porte sur les raisons d'une inclination humaine : une fois admis que les hommes œuvrent plus volontiers pour combattre l'injustice que pour instaurer la justice, il est requis de l'expliquer. Cette justification peut avoir plusieurs biais : les dispositions de la sensibilité, la facilité de conception, les commodités d'action. L'enjeu de cette question est de savoir si l'on doit effectivement abandonner le projet d'instituer un ordre juste, ou si notre sens intérieur, la notion générale, l'institution judiciaire peuvent y contribuer, même indirectement.

I. L'homme a une connaissance directe de l'injustice dont il ne dispose pas concernant la justice.

- a. L'injustice me touche ; lorsqu'elle est localisée près de moi, elle s'inscrit dans ma sensibilité, m'émeut, sollicite ma pitié.
- b. En revanche, la justice est globale : elle suppose de s'élever par la réflexion au point de vue du tout, pour concevoir et permettre la mise en œuvre de la bonne distribution.
- c. Acteur au champ d'action restreint, je ne peux espérer infléchir le cours des choses. A ce compte, l'injustice n'aurait d'autre effet que de tarauder ma conscience.

II. La mobilisation des hommes en faveur de la justice risque d'être inefficace, voire injuste.

- a. Pour agir en faveur de la justice, les hommes doivent se réunir, sensibiliser l'opinion, voire la manipuler.
- b. La seule dénonciation des injustices confine à l'impuissance, parce qu'elle reste théorique tant qu'elle se borne à des actes verbaux, intellectuels.
- c. La lutte contre l'injustice des pouvoirs ne saurait sans doute être efficace que si elle recourt à des forces qui la rendent potentiellement injuste.

III. La lutte contre l'injustice est le moyen privilégié, sinon unique, de l'humanité pour progresser vers la justice.

- a. L'humain est de plus en plus sensible à l'injustice : les victimes semblent justiciables, l'injustice paraît de moins en moins justifiable.
- b. Même si nos conceptions de la justice se précisent, il est difficile de s'accorder sur une théorie unique. D'ailleurs, une société parfaitement juste serait peut-être sclérosante, démotivante.
- c. Ce n'est qu'en constatant que les actions ponctuelles contre l'injustice se multiplient qu'on peut se convaincre que l'humanité œuvre lentement, pas à pas, vers la justice.

L'humanité n'agit donc pour la justice que négativement, progressivement, indéfiniment, sous la forme d'une lutte patiente, partielle, parcimonieuse, contre les injustices : ce renoncement à promouvoir par la force une conception de la justice qui pourrait toujours être sujette à caution est le prix de son impartialité.